

AppleCare+ avec couverture en cas de perte ou de vol pour l'iPhone

Suisse

Annexe

La présente Annexe établit les informations tarifaires et fiscales pour l'Équipement couvert. Elle est intégrée à votre Police et en fait partie intégrante.

La Prime s'appliquant à votre Police est telle qu'elle est indiquée ci-dessous, toutes taxes comprises, le barème détaillé étant disponible dans les Conditions générales AppleCare+.

	<u>Police d'assurance à durée déterminée</u>	<u>Police mensuelle</u>
iPhone SE :	CHF 139	CHF 7.00
iPhone 16e :	CHF 189	CHF 9.50
iPhone 16, 15, 14, 13 mini, 13, 12 mini, 12, 11, XR, 8 Plus, 7 Plus :	CHF 219	CHF 11.00
iPhone 16 Plus, 15 Plus, 14 Plus :	CHF 249	CHF 12.50
iPhone 16 Pro, 16 Pro Max, 15 Pro, 15 Pro Max, 14 Pro, 14 Pro Max, 13 Pro, 13 Pro Max, 12 Pro, 12 Pro Max, 11 Pro, 11 Pro Max, XS, XS Max, X :	CHF 259	CHF 13.00

Ces prix incluent un droit de timbre fédéral de 5 %.

La Franchise pour l'Équipement couvert ci-dessous est la suivante :

iPhone :	
Dommages accidentels sur l'écran uniquement :	CHF 29
Dommages accidentels sur la façade arrière en verre uniquement (tous les modèles d'iPhone 12, 13, 14, 15, et modèles 16 uniquement) :	CHF 29
Autre dommage accidentel :	CHF 99
Vol et perte :	CHF 129